

Formation AIPR OPERATEUR

(Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)



PUBLIC

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non des CACES® suivants :

- Engins de chantiers (R482)
- Grues (R483, R487, R490)
- Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (R489)
- Plates-formes élévatrices mobiles de personnes (Nacelle) (R486)
- Pompe et tapis à béton

PRE REQUIS

Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen.

DUREE

7 heures

Examen d'1 heure en fin de session

COUT DE LA FORMATION

Pris totalement en charge par les opérateurs de compétences ou l'employeur.

LIEU DE LA FORMATION

Montigny-lès-Metz

MODALITES D'EVALUATION

Évaluation certificative (QCM) en fin de session en direct sur le site du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

ENCADREMENT

Formateur spécialisé agréée ayant une expérience professionnelle de minimum 5 ans

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

CONTACT

Tél : 03 87 63 71 08

Mail : formation.continue@cfabtp-moselle.org



OBJECTIFS

- Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurements
- Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue
- Connaître la règle des 4A

CONTENU

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques :

- Exposés, débats, échange
- Mise en situation et préparation à l'examen par QCM

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- Livrets stagiaires

CONDITIONS DE VALIDATION

- Évaluations formatives tout au long de la formation
- Évaluation certificative finale par QCM sur la plateforme officielle MEEM
- La réussite à cet examen nécessite 48 points minimum sur 80
- Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01.